

Date : 24/11/11

## ENFANCE: L'Institut de Puériculture de Paris vers un pôle d'excellence – Puériculture et périnatalité

par Santelog



Les activités du prestigieux IPP (Institut de Puériculture et de Périnatalité de Paris) viennent d'être reprises par le Centre **hospitalier** Sainte-Anne et la **Fondation hospitalière Sainte - Marie**, sur décision du Tribunal de Grande Instance de Paris en date du 23 novembre 2011. Objectif, développer un pôle de référence dédié à l'enfance.

Les 2 établissements vont ainsi reprendre, à compter du 1er décembre 2011 l'intégralité des activités de l'IPP à l'exception des activités de gynécologie-obstétrique et de néonatalogie qui sont transférées à l'AP-HP. Un « nouvel IPP », c'est l'ambition déclarée du Centre **hospitalier** Sainte-Anne et de la **Fondation hospitalière Sainte - Marie**. Déjà site de référence dans le champ de l'enfance, sur le plan sanitaire et médico-social et dans le domaine de l'enseignement, cette vocation de l'IPP serait développée au-delà, dans les champs de l'innovation et de la recherche.

L'IPP était inquiet : Mais la décision de reprise préserve son savoir-faire reconnu et l'emploi des 105 salariés. Le plan de reprise prévoit que les 105 salariés soient repris par la **Fondation** et que leurs statuts soient intégralement maintenus (ancienneté, maintien des conventions collectives...) voire améliorés (mutuelle et prévoyance). On parle néanmoins de quelques réorganisations administratives.

## Évaluation du site

Paperblog est un service d'agrégation de contenus de blogs. Les articles référencés sont placés en Une du site ou rubriqués, selon leur thématique.

**Cible**  
Grand Public

**Dynamisme\*** : 648

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Un « nouvel IPP » :

- La **Fondation hospitalière Sainte - Marie** reprendra ainsi les activités médico-sociales : La PMI (Protection Maternelle et Infantile), le SAPPH (Service d'Accompagnement Parentalité Personnes **Handicapées** ) et le CAMSP (Centre Aide Médico-social Précoce) ainsi que l'activité d'enseignement aux diplômés d'état d'infirmier puériculteur, d'auxiliaire de puériculture et de formation continue.

- Le Centre hospitalier Sainte-Anne reprendra les activités de pédopsychiatrie avec l'hôpital de jour et le service de guidance infantile, la gestion de l'exploitation du bâtiment avec l'installation de nouveaux services dans le domaine de l'enfance et de l'enseignement.

Un pôle d'excellence et de référence dans le champ de l'Enfance: A compter de 2014, les nouvelles activités développées seront les suivantes :

- Pour le Centre hospitalier Sainte Anne :

- o Deux Centres Médicaux Psychologiques pour jeunes enfants et adolescents ;

- o Un service de soins de suite pour adolescents ;

- o L'école d'infirmières et l'école d'aides-soignantes ;

- o L'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) actuellement installé rue du Chevaleret ;

- o La création d'un service de pédopsychiatrie pour les préadolescents et jeunes adolescents (10/15 ans).

- L'implantation sur le site de la tête du réseau Sud de Paris en cours d'élaboration associant tous les services de pédopsychiatrie de ce territoire.

- Dès 2012, l'accueil d'un nouveau partenaire, l'Association Phymentin, avec ses activités de pédopsychiatrie (CMP) et d'enseignement.

«Dès maintenant, nous nous engageons ensemble à développer ce beau projet de Nouvel IPP dédié à l'enfance tout en garantissant la viabilité et la pérennité des activités reprises.» déclarent David Viaud, directeur général de la **Fondation hospitalière Sainte - Marie** et Jean-Luc Chassaniol, directeur du Centre hospitalier Sainte-Anne.

Source: Communiqué **Fondation hospitalière Sainte - Marie**